RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de
l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté du 10 avril 2015

modifiant l'arrêté du 17 février 2015 précisant les caractéristiques des emplois à pourvoir au titre de l'année *2015* pour les concours de recrutement de *maîtres de conférences* dans les établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture

NOR : AGRS1509036A

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, et notamment son article R 814-10 ;

Vu le décret n° 92-171 du 21 février 1992 modifié portant statuts particuliers des corps d'enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture, et notamment son article *22 ;*

Vu l'arrêté du 17 février 2015 précisant les caractéristiques des emplois à pourvoir au titre de l'année 2015 pour les concours de recrutement de maîtres de conférences dans les établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture ;

Vu l'arrêté du 4 mars 2015 modifié autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture de concours pour le recrutement de maîtres de conférences dans les établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture ;

Vu les avis du conseil des enseignants, du conseil scientifique et du conseil d'administration de l'établissement concerné,

Arrête

Article 1er

Les caractéristiques de l'emploi à pourvoir, au titre de 2015 **(2ème session),** pour le concours de recrutement de **maître de conférences n° MC 09-380 en pathologie des animaux de production - ruminants** est précisé en annexe.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 10 avril 2015

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,
Pour le ministre et par délégation :

Le Chef du Service
des Ressources Humaines

Jacques Clément

Profil de recrutement d'un Maître de Conférences en Pathologie des Animaux de Production - Ruminants

Nature du poste

Section CNECA : n° 8
Département : Département des productions animales et de santé publique (DPASP)
Unité pédagogique : Pathologie des animaux de production (PAP)
Unité de recherche : UMR 1161 Anses/INRA/ENVA de Virologie

Contexte du recrutement, intérêt du poste

Au sein du DPASP (responsable Pr. Y. Millemann), l'équipe d'enseignants chercheurs de Pathologie des Animaux de Production (PAP, responsable K. Adjou) est composée d'un professeur, d'un maître de conférences, et d'un assistant d'enseignement et de recherche contractuel (AERC). Pour ses activités cliniques et pédagogiques, elle est appuyée par un praticien hospitalier. Elle est en outre intégrée à l'unité « Hospitalisation grands animaux » (HGA) qui gère annuellement :

- l'hospitalisation de 350-400 ruminants sur le site d'Alfort
- le suivi d'élevages de région parisienne
- la prise en charge de cas cliniques de ces élevages
- la réalisation de visites d'élevages confrontés à des problèmes de troupeaux.

Une assistante hospitalière soutient cette activité, avec l'appui de collègues de l'Unité de Reproduction Animale.

La pathologie des animaux de production couvre un champ pédagogique et scientifique très large. Son enseignement, formalisé par les référentiels publiés en 2008 et bientôt actualisés, est une exigence de la formation de base de l'ensemble des vétérinaires, indispensable préalable notamment à l'acquisition du mandat sanitaire. Cet enseignement doit aussi contribuer au maintien d'un maillage vétérinaire en milieu rural, qui soit suffisant sur le territoire national.

L'unité PAP intervient dans la formation de tronc commun, pilote la formation d'approfondissement de 5ème année en « rurale », avec le quart des étudiants alforiens choisissant cette option. Elle intervient aussi en spécialisation vétérinaire et en formation continue. Elle assure ainsi au total près de 1000 heures d'enseignement clinique et d'encadrement des étudiants, internes, résidents … (consultations, examens complémentaires, suivi des animaux hospitalisés, rédaction et correction des comptes-rendus d'hospitalisation).

Dans le domaine particulier de la pathologie des ruminants, l'expertise européenne par l'AEEEV (Association Européenne pour l'Evaluation de l'Enseignement Vétérinaire) a en outre souligné la nécessité de développer cet enseignement à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort (ENVA). Ce développement, entamé depuis 1996-1997, avec obtention de l'agrément en 2008, et une nouvelle évaluation en avril 2015, doit être soutenu notamment par le maintien d'un ensemble d'enseignants dans la discipline.

Missions du Maître de Conférences recruté

Activités d'enseignement

Le Maître de Conférences participera plus particulièrement à la formation théorique et pratique en pathologie des ruminants des étudiants vétérinaires en formation initiale sur les sites de l'école, à Alfort et à Champignelles (Yonne) ainsi que sur le terrain dans le cadre de cliniques ambulantes et de visites d'élevages. Cette formation concernera le tronc commun et l'enseignement d'approfondissement des études vétérinaires et comprendra des enseignements théoriques, pratiques et dirigés, ainsi que cliniques. Elle s'effectuera dans le cadre de l'unité d'accueil en coordination avec l'activité des enseignants-chercheurs de cette équipe ainsi qu'avec celle des autres unités de l'établissement et des 3 autres ENVs (notamment pour l'internat en clinique des ruminants). Ses activités d'enseignement comprendront des missions cliniques et des missions pédagogiques :

- Missions pédagogiques
  - Enseignement de tronc commun : participation aux Unités d'enseignement (UE), et Unités de Compétence (UC) à venir, organisées par l'unité PAP, avec
    - Prise en charge d'une partie de l'enseignement théorique, pratique et clinique de base
    - Participation aux contrôles de connaissance et aux examens écrits ou oraux organisés par l'Unité.
  - Enseignement d'approfondissement et de spécialisation :
    - Encadrement des A5 de « rurale »,
    - Encadrement d'étudiants pour la réalisation de thèses de doctorat vétérinaire
    - Encadrement des internes en clinique des ruminants, ainsi que des stagiaires,
    - Superviseur associé des résidents dans la spécialité correspondant au diplôme européen acquis (gestion de la santé des bovins ou gestion de la santé des petits ruminants) et participation à la formation des résidents des autres disciplines (reproduction animale…).
    - Organisation de / et participation aux sessions d'enseignement post-universitaire dans son domaine de compétence.
- Missions à la fois cliniques et pédagogiques
  - Participation aux consultations cliniques sur le site d'Alfort.
  - Participation au développement des visites d'élevage à partir d'Alfort.
  - Participation aux cliniques ambulantes (Ardennes, Normandie notamment).
  - Suivi des animaux hospitalisés ou opérés à l'école.

Activités de recherche

Le Maître de Conférences participera aux programmes en cours à l'ENVA autour d'une thématique définie dans le projet d'établissement et plus particulièrement sur les sujets relatifs à une **recherche clinique** sur des maladies émergentes des ruminants. Son rôle sera notamment de mettre à la disposition des équipes déjà en place ses connaissances de la pathologie animale (pathologie comparée) et de la biologie moléculaire appliquée à **l'infectiologie**. Il contribuera à conforter les liens existant actuellement entre l'école d'Alfort et d'autres instituts de recherche (Anses et Inra).

Son projet de recherche sera donc axé sur une affection des ovins et touchant désormais également les bovins, et responsable d'une épizootie inattendue en Europe : la fièvre catarrhale ovine due au sérotype 8 (FCO-8). Ses travaux permettront notamment de participer à la compréhension de la physiopathologie (notoirement peu connue) de cette affection dans l'espèce caprine. L'activité de recherche sera conduite sous la responsabilité du directeur d'un laboratoire constitué de l'ENVA, l'UMR 1161 Afssa/INRA/ENVA de Virologie, en particulier dans l'équipe « Orbivirus ». Son activité aura partiellement pour cadre le CRBM (Centre de Recherches Biomédicales) situé sur le site de l'ENVA.

Autres activités

L'enseignant-chercheur recruté devra participer à la vie de l'établissement. Il devra contribuer au fonctionnement de l'enseignement et de la clinique au sein de son Département et du Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire de l'ENVA (CHUVA) – Animaux de Production. Il apportera sa contribution aux activités de service (notamment dans le domaine de la clinique des ruminants) et administratives du Département et de l'Etablissement.

Profil et formation

Le candidat devra être Docteur-Vétérinaire ou titulaire d'un diplôme permettant d'exercer la médecine vétérinaire en France. *A défaut, il lui faudra obtenir le diplôme de compétence décerné aux vétérinaires titulaires d'un diplôme de vétérinaire obtenu hors de l'Union européenne.*

Le candidat devra justifier d'une bonne expérience en clinique des ruminants, et être diplômé du collège européen de gestion de la santé des bovins (ECBHM, European College of Bovine Health Management) ou du collège européen de gestion de la santé des petits ruminants (ECSRHM, European College of Small Ruminants Health Management), ou bien s'engager dans l'obtention de l'un ou l'autre de ces diplômes.

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme de thèse d'université.

Enfin, une première expérience d'enseignement universitaire est souhaitable.

Contacts

Chef du Département d'enseignement : Pr Yves Millemann (ymillemann@vet-alfort.frymillemann@)
Directeur de l'équipe de recherche : Dr Stéphan Zientara (szientara@vet-alfort.fr)